

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

DECISION DU PRESIDENT N° 4/2023

**Objet : Marchés relatifs aux travaux de fauchage – faucardage
Attribution des lots 1, 2 et 3**

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

ID : 081-248100497-20230503-2023DECISION04-AU

Le Président de la Communauté de Communes Val 81,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n° 2020/35 du Conseil communautaire du 24 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Président ;

Vu la consultation en procédure adaptée passée en application du Code de la Commande Publique en vue de l'attribution de marchés relatifs aux travaux de fauchage/faucardage sur la voirie classée d'intérêt communautaire ;

DECIDE :

Article 1^{er} : D'attribuer les marchés de fauchage-faucardage comme suit :

Descriptif des lots géographiques	Nom et adresse de l'entreprise retenue	Montant HT de l'offre retenue
Lot n° 1 : Faussergues, Lacapelle-Pinet, Lédas-et-Penthiès, Le Dourn, Padiès, Valence d'Albigeois	EURL Alain VAYSSE Cauzières 81340 PADIES	8 400,00 €
Lot n° 2 : Andouque, Crespinet, St-Grégoire, St-Julien-Gaulène, Saussenac, Sérénac	ETA TEILLOL Fabien 306 Hameau de Catusse 81350 CRESPINET	8 275,00 €
Lot n° 3 : Assac, Cadix, Courris, Frayssines, St-Cirgue, St-Michel-Labadié, Trébas-Les-Bains	SARL CADARS et ROUQUETTE Font Bousquet 12170 DURENQUE	9 100,00 €

Article 2 : De signer lesdits marchés de travaux avec les entreprises précitées.

Fait à Valence d'Albigeois, le 3 mai 2023.

Guy GAVALDA.

